

H -8. Apr. 70 -18

p.B.11.4.0.2.
p.B.11.40.2.(2) - CJ/RU/sl
p.B.11.40.1

3003 Berne, le 6 avril 1970

Monsieur J.-D. Grandjean
Ambassadeur de Suisse

A l g e r

CONFIDENTIELLE

Monsieur l'Ambassadeur,

Votre lettre du 16 mars dégage bien les causes de nos rapports difficiles avec les pays arabes et les suggestions qu'elle contient m'ont vivement intéressé. Je tiens à vous en remercier.

On ne peut nier l'existence, au sein de notre opinion publique, d'un fort courant de sympathie pour Israël, petit Etat (et comme tel suggérant une identification avec le notre) dont l'existence est apparue menacée lors de la crise de juin 1967. Il serait cependant erroné, me semble-t-il, de ramener à ces indiscutables tendances pro-israéliennes la réaction du peuple suisse à l'attentat de Kloten et à la catastrophe de Würenlingen. Il ne fait pas de doute d'abord que les problèmes du peuple palestinien sont mieux connus et appréciés en Suisse aujourd'hui que ce n'était le cas à l'époque de la Guerre des Six Jours. D'autre part, ce qui a choqué dans les attentats qui ont eu lieu dans notre pays et ailleurs en Europe, c'est l'emploi de moyens terroristes, que nos compatriotes réprouvent par principe, et surtout leur emploi dans des pays qui ne sont nullement mêlés au conflit du Moyen-Orient. Il y a là un facteur

./.

psychologique dont il importe que les pays arabes prennent conscience, et qui n'est d'ailleurs pas limité à la Suisse, bien qu'il se manifeste chez nous d'une manière peut-être plus expansive.

C'est pourquoi, sans vouloir méconnaître en rien la situation délicate à laquelle nos ambassadeurs dans les pays arabes sont confrontés, j'estime qu'il convient de redoubler d'efforts pour faire saisir à nos interlocuteurs que les réactions populaires aux attentats terroristes ne sont pas dictées par le parti-pris, et que pour le surplus la gravité du problème palestinien est de mieux en mieux perçue en Suisse. La déclaration que j'ai faite au nom du Conseil fédéral en réponse à l'interpellation Chevallaz en porte témoignage, et l'accueil qu'elle a reçu dans l'opinion publique a été à cet égard encourageante.

Quant aux mesures qui ont été prises après la catastrophe de Würenlingen, il va de soi qu'elles ne peuvent nous garantir contre tout incident. Il faut cependant que les Etats arabes comprennent qu'en encourageant ouvertement les terroristes, même si en privé ils chercheront à les retenir, ils portent une certaine responsabilité morale dans leurs activités et qu'ils placent les gouvernements des pays où ces activités se déroulent devant des choix que la nature des entreprises à prévenir rend très difficiles. Pour l'instant, en renforçant les contrôles, nous avons dû tenir compte, d'une part de nos possibilités limitées face au flot continu d'étrangers qui traverse nos frontières et d'autre part, du fait que les causes de la catastrophe de Würenlingen ne sont pas encore éclaircies. Nous n'avons pu ignorer non plus l'état de l'opinion publique suisse, déjà sensibilisée par l'affaire de Kloten, et qui n'aurait pas compris que nous assistions passivement à la poursuite d'activités terroristes à notre détriment.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Copies : - M. l'Ambassadeur Micheli
- M. le Ministre Gelzer

Graber

8. Apr. 70 - 18